

Réf: Dossier N° 113200

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PHARMACIE ABATTA VILLAGE »

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
ABATTA, CARREFOUR EGLISE CATHOLIQUE NOTRE DAME DE  
LOURDE D'ABATTA, Lot 332, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 01/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE ABATTA VILLAGE »

Objet : VENTE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
ABATTA, CARREFOUR EGLISE CATHOLIQUE NOTRE DAME DE  
LOURDE D'ABATTA, Lot 332, Ilot 32

Dirigeant(s) : Mme ABOUANOU ÉPOUSE COULIBALY N'GORAN  
VALERIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06234 du 13/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31189/GTCA/RC/2022 du 13/07/2022

